

Le 23 aout 2016

Fonctionnaires : tous les dossiers chauds de la rentrée



L'actualité des fonctionnaires sera très riche dans les prochains mois, avec notamment l'aboutissement des concertations sur la santé au travail et sur la formation et la mise en œuvre de dispositions sur le temps de travail et les non-discriminations. Des agents publics dont l'avenir pourrait être au cœur des joutes électorales à venir.

Joutes électorales. L'horizon électoral des prochains mois est chargé de primaires (de la droite, des écologistes, de la gauche...) au gré desquelles l'avenir des fonctionnaires et plus largement "l'action publique" devraient occuper une place importante sinon centrale. À droite, les candidats devraient préciser la manière de mettre en œuvre leur joyeux concours de soustractions (de 300 000 à 600 000 agents publics en moins), quand les prétendants de gauche pourraient s'attacher à envoyer des signes à un électorat de quelque 5,5 millions d'agents. Plus largement, les joutes à venir mettront en lumière les différences sur la manière dont les uns et les autres appréhendent "l'action publique".

Des postulants qui devraient être interpellés. Dans son livre blanc, rendu public au début de l'été, le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) prend position sur plusieurs enjeux clés : recrutement, statut, formation, etc. Six associations de cadres territoriaux réunies au sein d'une "Entente" lancent par ailleurs un débat sur l'avenir et l'amélioration du statut de la fonction publique. De son côté, la Fédération hospitalière de France ouvrira à l'automne une plate-forme pour porter les propositions des acteurs du monde de la santé publique.

Un rapport sur la fonction publique de demain. Le calendrier interpelle : le Conseil économique, social et environnemental remettra en décembre à Matignon un rapport sur "la fonction publique de demain". Il s'agit de dessiner ce que devra être la fonction publique à moyen terme, particulièrement en matière d'innovation managériale, de qualité de vie au travail, de relations hiérarchiques et d'impact de la révolution numérique. Les propositions pourraient soit alimenter le débat en pleine campagne présidentielle. Soit passer totalement inaperçues...

Formation et santé au travail. Deux importantes concertations sont au menu de l'agenda social pour les prochaines semaines : les conditions de travail, avec la discussion "Sécurité et santé au travail" ; la concertation relative à la formation et aux compétences. Deux chantiers qui aborderont les questions sensibles du compte personnel de formation et du compte personnel d'activité. **La concertation sur la formation vise à accompagner les évolutions professionnelles, voire personnelles des agents.** Plusieurs réunions sont programmées avec les organisations syndicales : le 7 septembre sur l'accompagnement des parcours professionnels et le 28 septembre avec la présentation du projet d'ordonnance sur la partie "formation". Le texte définitif sera présenté en Conseil commun de la fonction publique le 6 décembre.

En matière de santé au travail, quatre groupes de travail thématiques plancheront du 6 septembre au 19 octobre sur les enjeux suivants : pilotage de la politique de prévention ; médecine de prévention ; prise en compte de la pénibilité ; reclassement des agents déclarés inaptes pour raisons de santé ; instances médicales.

Temps de travail. Le ministère de la Fonction publique lancera en septembre des groupes de travail avec les organisations syndicales pour décliner concrètement certaines des propositions du rapport du président du CSFPT, Philippe Laurent, sur le temps de travail. L'objectif : aboutir à des mesures concrètes d'ici la fin de l'année. *"Je suis satisfait de constater que le débat sur certaines évolutions commence à s'engager dans une relative sérénité, confiait en juillet à Acteurs publics Philippe Laurent. Je rappelle qu'un grand nombre de préconisations du rapport ne nécessite pas de textes législatifs et réglementaires, mais relève « seulement » de la gestion et du management. Il appartient aux exécutifs locaux, aux services de l'État ou aux employeurs hospitaliers de prendre les décisions opportunes dans le respect du dialogue social et de l'intérêt général."*

Discriminations. Remis au gouvernement en juillet, le rapport de l'économiste Yannick L'Horty sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public relève notamment que les candidats d'origine maghrébine et ceux vivant dans les quartiers défavorisés sont pénalisés dans l'accès aux fonctions publiques hospitalière et territoriale. **Ce rapport devrait entraîner des campagnes de testing régulières dans les prochains mois et les prochaines années.** Le projet de loi "Égalité et Citoyenneté" prévoit un rapport biennuel

sur la lutte contre les discriminations *“et une collecte des données des candidats aux concours”* par les services statistiques des administrations. *“Le rapport L’Horty constitue pour nous tous une révélation objective des discriminations dans les processus de recrutement”*, avait réagi la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, en juillet.

Par ailleurs, les conclusions de la mission confiée au conseiller d’État Olivier Rousselle sur la formation dans les écoles du service public, pour que leurs recrutements respectent notamment les principes d’égalité professionnelle et de non-discrimination, devraient être présentées à l’occasion du prochain Conseil commun de la fonction publique le 12 septembre.

Une nouvelle gestion RH. Annoncée fin 2015, la nouvelle gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique d’État est progressivement mise en œuvre au sein des administrations sous le pilotage de la direction générale de l’administration et de la fonction publique (DGAFP). *“Nous travaillons à développer une culture managériale interministérielle commune”*, confiait ainsi en juillet le patron de la DGAFP, **Thierry Le Goff**. Reste que la réunion interministérielle programmée avant l’été, au cours de laquelle les ministères devaient présenter la manière dont ils repensent leur gestion RH, a été reportée. Elle devrait (pourrait ?) s’organiser à la rentrée.

PPCR. La mise en œuvre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) suppose l’adaptation de plusieurs centaines de textes statutaires. Un chantier technique qui devrait occuper une grande partie de l’agenda social et des services de la direction générale de l’administration et de la fonction publique dans les prochains mois.

Et aussi... Des mesures concernant la fonction publique outre-mer seront mises en œuvre. L’objectif : *“améliorer les conditions de mobilité des fonctionnaires affectés en outre-mer”* – La mise en œuvre de la réforme des services déconcentrés va se poursuivre jusqu’en 2018. Le gouvernement développe des dispositifs RH *“solides”*, dicit Matignon, pour accompagner les quelque 1 500 à 2 000 agents impactés par des mobilités fonctionnelles et géographiques – Le nouveau régime indemnitaire Rifseep, pour *“régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel”*, doit continuer de se déployer jusqu’en 2017 pour remplacer l’ensemble des dispositifs existants. Et cela même si Bercy l’a rejeté. Au 1er juillet dernier, 200 000 agents relevant de plus de 90 corps bénéficiaient du Rifseep – Les administrations d’État doivent travailler sur la protection sociale complémentaire de leurs personnels et indiquer dans les prochains mois la manière dont elles comptent procéder pour retenir un ou plusieurs opérateurs bénéficiant de leur soutien financier – La mise en œuvre du rapport d’Alain Dorison sur le logement des agents publics fera l’objet d’un groupe de travail issu du Conseil commun de la fonction publique en novembre – La déclinaison concrète de la loi sur la déontologie, les droits et les obligations des fonctionnaires entraînera une série de décrets étudiés au sein des instances du dialogue social concernant les cumuls d’activités, les obligations déontologiques déclaratives liées à l’occupation de certains emplois dans la fonction publique, etc.